

INDUSTRIE : décision du tribunal de commerce reportée au 24 avril  
pour Fonderie du Poitou

Le tribunal de commerce de Poitiers a reporté au 24 avril sa décision sur une éventuelle reprise du sous-traitant automobile [FONDERIE DU POITOU FONTE / T](#) : 05.49.21.05.20 (FPF), basé à Ingrandes-sur-Vienne (Vienne). C'est la troisième fois que le tribunal de commerce reporte sa décision sur une éventuelle reprise du sous-traitant automobile Fonderie du Poitou Fonte (FPF). Et celui de Lyon risque de faire la même chose mercredi au sujet de l'usine mitoyenne de Saint-Jean Industries Alu, également en redressement judiciaire. [www.poitoufonte.fr](http://www.poitoufonte.fr)